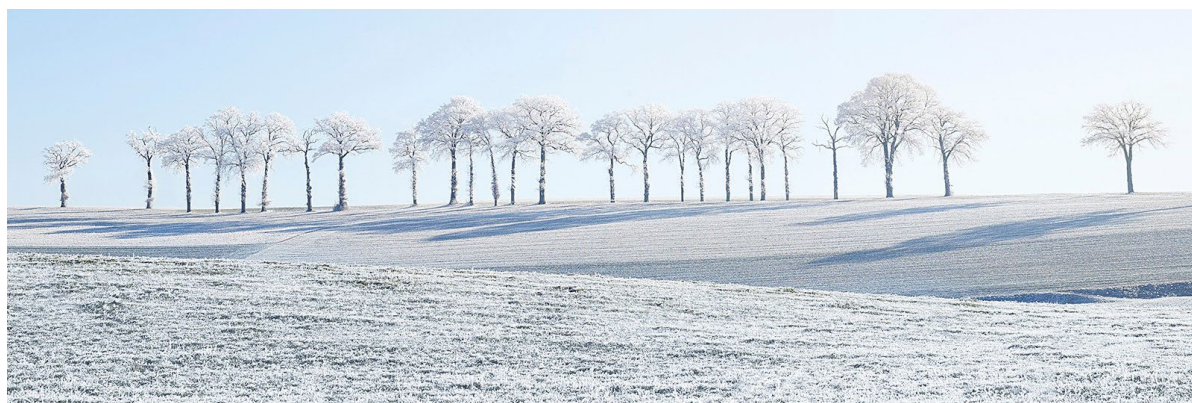




**Kanton Bern**  
**Canton de Berne**

---



*Photo : bildlich.ch*

Direction de l'instruction publique et de la culture, Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle, Section des écoles moyennes

## Lettre d'information sur les écoles moyennes, 1/2022

Chère lectrice, cher lecteur,

J'espère que vous avez passé quelques journées reposantes à la fin de l'année et que vous avez bien commencé l'année 2022. Les semaines précédant les vacances de Noël ont été pénibles pour tout le monde. Nous vous remercions, chères enseignantes et chers enseignants, chères et chers membres des directions d'écoles, pour votre grand engagement pendant la période précédant les vacances et aujourd'hui encore, avec de nouveaux défis qui ne sont pas des moindres. Espérons que la situation actuelle appartiendra rapidement au passé et que nous pourrons à nouveau nous consacrer sans restriction à nos tâches principales.

Au cours du trimestre d'automne ont eu lieu, comme chaque année, les entretiens de situation entre la Section des écoles moyennes et les directions d'écoles, au cours desquels les évolutions ont été thématisées, aussi bien dans le domaine pédagogique que dans le domaine organisationnel. Heureusement, tous les entretiens ont pu se dérouler en présentiel, ce qui a eu un effet positif car les discussions sont plus intéressantes que les vidéoconférences.

La Section des écoles moyennes a été impressionnée par tout ce que les écoles ont réalisé en dépit des circonstances extérieures et par la manière dont elles ont pu continuer à garantir une formation de qualité - dans l'enseignement et dans le travail quotidien avec les élèves. Les développements ultérieurs ont également été impressionnants, comme l'utilisation étendue des moyens numériques dans l'enseignement, par exemple dans le cadre de l'introduction du BYOD, comme les adaptations dans l'enseignement des compétences disciplinaires de base pour les études. Une grande nouveauté concerne l'école de culture générale (ECG), dans laquelle le nouveau cursus de formation est désormais mis en œuvre. La gestion de l'hétérogénéité, par exemple dans le domaine de la compensation des désavantages, constitue également un défi permanent. Vous retrouverez également cette hétérogénéité au travers des thèmes abordés dans cette lettre d'information. Je vous souhaite une bonne lecture.

Mario Battaglia, Chef de la Section des écoles moyennes

## Informations de la CDG

### Séances du 14 décembre 2021 et des 18/19 janvier 2022

Lors de sa séance de décembre, la Conférence des directions des gymnases (CDG) s'est penchée sur les préparatifs des examens de maturité 2022 et a reçu des informations sur la nouvelle offre d'orientation professionnelle et universitaire ainsi que sur le nouvel aménagement des infothèques correspondantes.

En janvier, la CDG a été informée d'un projet de recherche de la HEP de Berne sur la formation littéraire digitale ainsi que de l'état actuel de l'examen numérique. Elle a également pris connaissance des retours de commentaires des Journées des collèges de disciplines. Lors des deux séances, il a également été question de ce qui, pour la CDG, est au centre de la nouvelle stratégie TIC à élaborer pour le degré secondaire II. Les informations de la CDG se trouvent ci-après :

Informations de la CDG de décembre 2021





## Statistiques

### Nombre d'élèves dans les écoles moyennes pour l'année scolaire 2021/2022

Selon le relevé officiel des statistiques scolaires au 15 septembre 2021, les nombres suivant d'élèves se trouvent dans les filières de formation des écoles moyennes cantonales et privées du canton de Berne :

- 8391 élèves dans la filière gymnasiale
- 1187 élèves dans la filière de formation des écoles de culture générale
- 337 élèves dans une filière de formation de la maturité spécialisée

Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une augmentation de 350 élèves dans la filière gymnasiale, à une diminution de 23 élèves dans la filière de formation en école de culture générale et à une augmentation de 56 élèves dans les filières de maturité spécialisée.

### Données statistiques au degré GYM2

Les données statistiques concernant l'entrée dans la filière de formation présentent un intérêt particulier. Le degré GYM2 est utilisé à cet effet, car dans la partie francophone du canton, l'entrée dans la filière monolingue n'a lieu qu'au degré GYM2. Au 15 septembre, les classes GYM2 comptent 2083 élèves, soit 14 de plus que l'année précédente. Si l'on suit la tendance à long terme, on constate une baisse d'environ 300 élèves entre l'année scolaire 2005/06 et l'année scolaire 2017/18, puis une nouvelle hausse d'environ 200 élèves depuis lors.

### Répartition des options spécifiques au degré GYM2

La répartition des options spécifiques au degré GYM2 est la suivante : langues, au total 14,7% (+0,2%) ; économie et droit 20,4% (-0,6%) ; sciences naturelles, au total

32,8% (-0,4) ; arts et PPP, au total 32,2% (+1,0%). Par rapport à l'année précédente, on constate une légère augmentation pour les langues ainsi que pour les arts et les PPP. En revanche, on observe un léger recul pour l'économie et le droit ainsi que pour les sciences naturelles. Si l'on considère le long terme, l'économie et le droit ainsi que les arts et les PPP ne présentent pas de tendance claire. On constate une nette tendance à la baisse pour les langues et à la hausse pour les sciences naturelles.

*(Le graphique et le tableau ci-après ne sont disponibles qu'en allemand):*

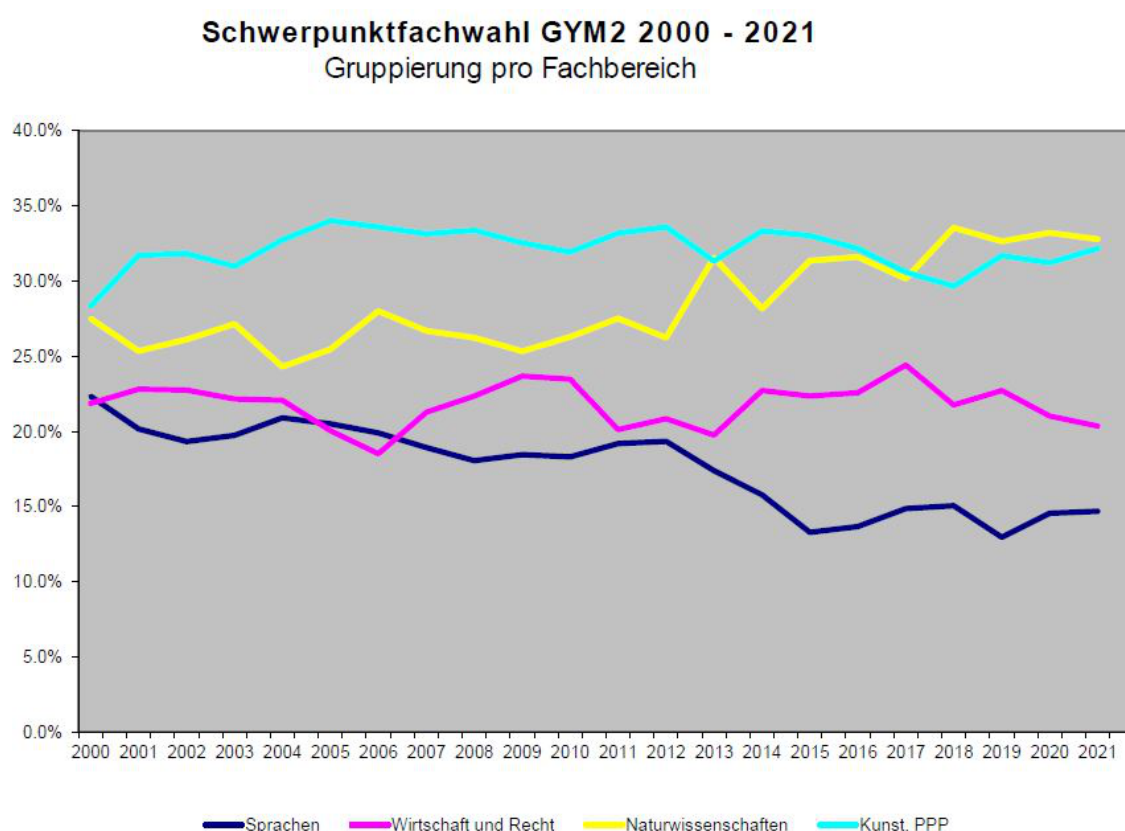


Tableau : Série chronologique choix de l'option spécifique GYM2

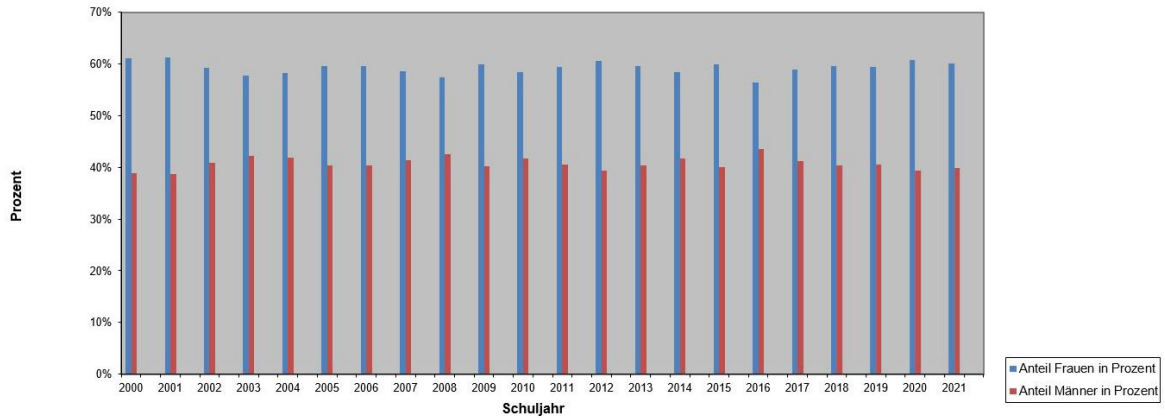


## Répartition des sexes au degré GYM2

La proportion d'hommes est de 39,94% au niveau GYM2 et a augmenté de 0,65% par rapport à l'année précédente. Même dans une perspective à long terme, la proportion d'hommes se situe toujours autour de 40%. La répartition des sexes reste donc relativement stable dans l'ensemble.

*(Le graphique ci-après n'est disponible qu'en allemand):*

Zeitreihe Geschlechterentwicklung in Prozent

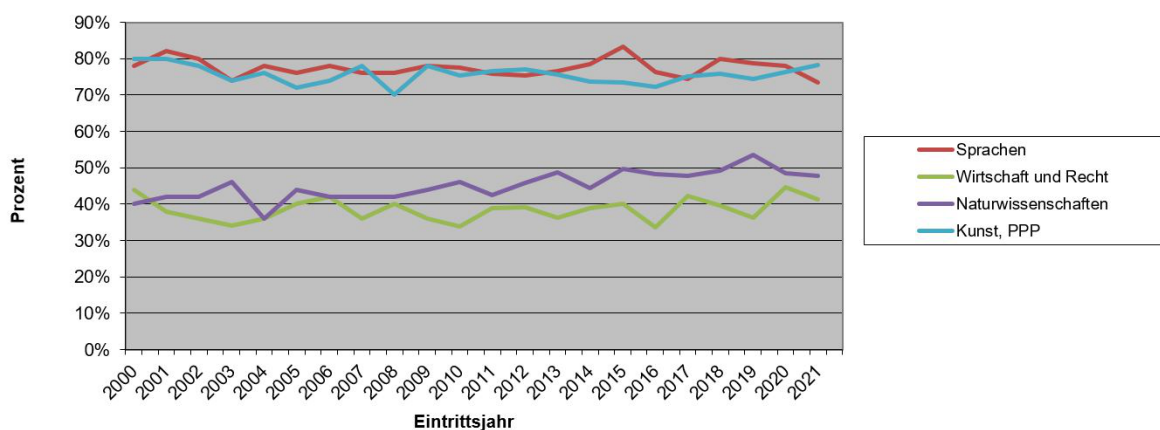


## Part des femmes dans les options spécifiques des sciences naturelles

La proportion de femmes dans les options scientifiques des sciences naturelles reste relativement élevée au degré GYM2 (48%), avec 61% en biologie et en chimie, contre 24% en physique et applications des mathématiques. En ce qui concerne l'évolution à long terme, on constate que la proportion de femmes a tendance à augmenter dans les sciences naturelles et à diminuer dans les langues. Aucune tendance claire ne se dégage à long terme pour l'économie et le droit ainsi que pour les arts et PPP.

(Le graphique ci-après n'est disponible qu'en allemand):

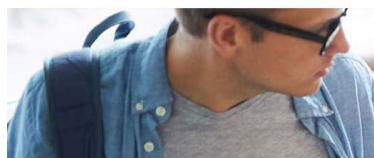
Entwicklung Frauenanteil GYM2 in Prozent pro Schwerpunktfachgruppe



## Evolution de la maturité gymnasiale

## Etat des travaux du projet

matu2023.ch



Dans le cadre du projet suisse de développement de la maturité gymnasiale, une consultation interne a été menée l'année dernière sur une modification du Règlement de reconnaissance de la maturité (RRM/ORM) et sur une révision totale du Plan d'études cadre. La position bernoise, largement soutenue, a été publiée dans les Lettres d'information du 1er juillet 2021 pour le RRM/ORM et du 23 septembre 2021 pour le plan d'études cadre. Les prises de position se trouvent également sur le site Internet.

Entre-temps, les organes du projet ont évalué la consultation interne et en ont tiré des conclusions sur la révision des RRM/ORM, qu'ils ont transmises au Secrétariat général de la CDIP et au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

La CDIP et l'administration fédérale préparent maintenant la procédure de consultation officielle, qui sera probablement lancée en mai 2022 et à laquelle le canton de Berne et les milieux gymnasiaux pourront également participer. Parallèlement, le travail sur le plan d'études cadre se poursuit sur la base de retours suite à la consultation interne. Cela se fait avec un léger décalage dans le temps, afin que les modifications des l'ORM/RRM puissent être intégrées dans le travail.

[Site Internet INC : Evolution de la maturité gymnasiale](#)



[Site Internet INC : Consultation interne](#)



[Site Internet INC : Priorités de la CGHE pour l'avenir du gymnase](#)



## Filière de formation en école de culture générale et maturité spécialisée

# Adaptations de la maturité spécialisée à partir de 2024

Après les adaptations de la filière de formation des écoles de culture générale, le nouveau règlement de reconnaissance de la CDIP nécessitera également des adaptations des maturités spécialisées à partir de 2024. Les travaux correspondants ont commencé en automne. Une consultation auprès des écoles de culture générale sur les propositions qui doivent encore être élaborées est prévue à l'automne 2022. Voici l'état des développements :

## Maturité spécialisée en Pédagogie



Pour la maturité spécialisée en pédagogie, il a été vérifié, sur la base des plans d'études des disciplines 2015, si le raccordement à la maturité spécialisée en pédagogie issue de la nouvelle filière de formation en école de culture générale était assuré, conformément au plan d'études de l'école de culture générale 2021.

A l'heure actuelle, il n'y a, pour toutes les disciplines, pas de besoin urgent d'adaptation. En ce qui concerne la mise en œuvre, ce sont plutôt des questions didactiques qui se posent. Le cas échéant, les groupes de branches élaboreront, lors des premières expériences faites lors du passage de la « nouvelle » ECG à la maturité spécialisée, des aides à la mise en œuvre du plan d'études de la maturité spécialisée en pédagogie.

Jusqu'à présent, les élèves de la partie germanophone du canton devaient suivre, pendant la formation à la maturité spécialisée en Pédagogie, un cours intensif dans la discipline artistique, qui n'était auparavant pas fréquenté. Etant donné que dans la nouvelle filière de formation ECG, domaine Pédagogie, les deux matières artistiques sont suivies jusqu'à l'obtention du diplôme, cette obligation est supprimée. Il est donc nécessaire d'apporter de petites modifications à la grille-horaire. Comme déjà aujourd'hui dans la partie francophone, une leçon doit être prévue de manière régulière pour une discipline artistique aussi dans les écoles germanophones. Il importe en outre à ce que le nombre de leçons enseignées dans les disciplines d'examen soit identique dans tout le canton, à l'exception d'une leçon qui peut être utilisée librement au sein des disciplines d'examen.

[Site Internet INC : Maturité spécialisée orientation Pédagogie](#)



## Maturité spécialisée en Travail social et Santé

La structure des maturités spécialisées en Travail social et en Santé doit être adaptée en raison des directives de la CDIP. Un stage spécifique de 24 semaines est désormais également prévu en Travail social. Cela exige aussi une adaptation des calendriers. Les travaux sont en cours. L'objectif vise une simplification des

processus ainsi qu'une uniformisation des directives au niveau cantonal. Par ailleurs, il importe de rapprocher les plans de déroulement du Travail social et de la Santé. Parallèlement, les élèves doivent être encore mieux soutenus pendant la formation à la maturité spécialisée. C'est pourquoi les deux maturités spécialisées offriront, outre des éléments d'introduction, des éléments d'accompagnement auxquels participeront également des enseignants et des enseignantes des écoles de culture générale. La forme concrète de ces éléments est encore en cours d'élaboration.

Pour le travail de maturité spécialisée, un déroulement uniforme est prévu, à l'instar du travail autonome ou du travail de maturité gymnasiale, ce qui simplifie considérablement le processus. Seule la note globale du travail de maturité spécialisée fait l'objet d'une décision, et non plus d'abord la note du travail écrit, puis, celle de l'examen oral. Les prestations individuelles légèrement insuffisantes peuvent ainsi être compensées, et une note globale insuffisante doit pouvoir être améliorée une fois, et ce consécutivement.

[Site Internet INC : Maturité spécialisée orientation Santé](#)



[Site Internet INC : Maturité spécialisée orientation Travail social](#)



## Premier forum des groupes de disciplines ECG

En matinée du 5 novembre 2021, le premier forum des groupes de disciplines des ECG nouvellement créés a eu lieu dans les locaux de l'école de culture générale du Neufeld à Berne. Les enseignantes et les enseignants de toutes les écoles de culture générale bernoises se sont rencontrés ce matin-là pour un échange professionnel. La première partie a été consacrée d'une part à la constitution des groupes de disciplines, qui se sont réunis pour la première fois dans cette composition. D'autre part, la discussion a porté sur la mise en œuvre du nouveau plan d'études ECG, valable à partir d'août 2021. Dans la deuxième partie du forum, une pré-consultation des nouvelles directives des examens de fin de formation ECG, valables à partir de 2024, a eu lieu en présence des expertes et des experts principaux. Les enseignantes et les enseignants ont pu commenter le premier projet de directives présenté par la Commission cantonale des examens (CCECG) et y apporter leurs propres idées. Les résultats de cet échange ont ensuite été intégrés dans le projet de directives. Les directives sont actuellement en consultation. Un prochain forum des groupes de disciplines aura probablement lieu au cours de la prochaine année scolaire, avec pour thème principal "l'enseignement dans le domaine professionnel".

*Texte : Rafaela Salzmann, Présidente de la Conférence des directions des écoles de culture générale*



# Brèves informations

## Rétrospective de la formation continue sur la compensation des désavantages

Le 15 novembre 2021, une nouvelle formation continue sur la compensation des désavantages a été organisée à l'intention des personnes de contact dans les écoles moyennes. L'accent a été mis sur les mesures de soutien pour les élèves présentant une déficience auditive ainsi que sur l'état actuel de la recherche dans le domaine de la compensation des désavantages dans le canton de Berne. Un représentant du service audio-pédagogique a montré de manière réaliste ce que cela signifie d'être malentendant dans le quotidien scolaire. En outre, des représentantes de la PHBern ont présenté une étude longitudinale en cours sur l'attribution et la mise en œuvre de différentes mesures scolaires intégratives, qui examine la question des effets des mesures scolaires intégratives des degrés primaire et secondaire I sur la suite de la formation et du parcours professionnel ainsi que sur le développement socio-émotionnel des élèves concernés du degré secondaire II. En outre, la manifestation a permis aux interlocuteurs d'échanger leurs expériences et de créer un réseau.

PHBern projet : LABIRINT (uniquement en allemand)



## Mise au concours du poste de «Responsable de la mobilité»

Nous sommes à la recherche d'un enseignant ou d'une enseignante d'un gymnase bernois qui souhaiterait assumer la tâche de **responsable des échanges pour les écoles moyennes**. Le taux d'occupation s'élève à 15%. L'accent sera mis sur les échanges entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Le/la responsable de la mobilité soutient les écoles, promeut les activités d'échanges et est en contact avec les responsables des échanges des autres cantons et Movetia. Le poste est à pourvoir à partir du 1er août 2022 ou à convenir. Le lieu de travail est l'école dans laquelle l'enseignante ou l'enseignant est employé(e). Les enseignantes et les enseignants qui s'intéressent à cette tâche variée peuvent encore postuler **jusqu'au 10 février 2022** :

Mise au concours du poste «Responsable de la mobilité»



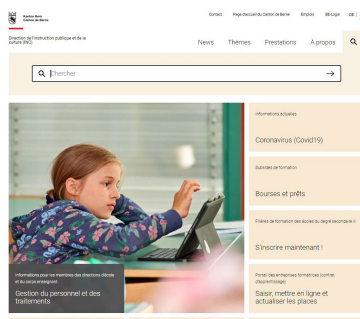
## Déménagement de l'EMSp à Bienne

L'École de maturité spécialisée (EMSp) actuellement à Moutier sera transférée à Bienne pour la rentrée 2022. Elle occupera les locaux du Gymnase français de Bienne qui dispose des nouvelles salles à la rue d'Aarberg. Cette solution permet à l'EMSp d'exploiter de nouvelles synergies avec le Gymnase français, dont elle est déjà une filière. Ce nouveau site permet également à tous les élèves francophones du canton de Berne envisageant une formation en école de culture générale de fréquenter cette école. Ce déménagement est une première étape concrète du projet « Avenir Berne romande », qui vise notamment la réorganisation de l'administration et des écoles francophones du canton, en prévision du changement d'appartenance cantonale de Moutier.

Communiqué de presse du 30 novembre 2021



## Nouveau site Internet de la Direction de l'instruction publique et de la culture



Depuis le 7 décembre 2021, la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) dispose d'un nouveau site Internet. Le nouveau site Internet est plus convivial et garantit aussi un accès sans barrière à toutes les informations pour les personnes souffrant d'un handicap visuel. De plus, l'ensemble du site Internet du canton, c'est-à-dire le site de toutes les directions cantonales ainsi que la page d'accueil [www.be.ch](http://www.be.ch), est désormais en ligne selon le Corporate Design actuel.

Vous trouverez les informations des écoles moyennes via la page d'accueil > Thèmes > Formation > Ecoles moyennes. Chaque thème dispose d'une page « Aperçu », sur laquelle se trouvent des informations générales ainsi que les sous-pages relatives à ce thème. La rubrique « Prestations » est nouvelle et contient des informations sur l'inscription aux filières de formation du degré secondaire II, sur la demande de légalisation et de reconnaissance des diplômes, de duplicata, ou de financement d'une scolarisation extracantonale, ainsi que sur la demande de mesures de compensation des désavantages.

Découvrez le nouveau site Internet ! Vous pouvez adresser vos commentaires sur les pages des écoles

moyennes ou communiquer des contenus directement à la Section des écoles moyennes.

Site Internet INC : [www.be.ch/inc](http://www.be.ch/inc)



Lien direct sur la page des écoles moyennes: [www.be.ch/mittelschulen](http://www.be.ch/mittelschulen)



## MobXpert - Analyser le comportement de mobilité

Dans le cadre du projet « Lisser les pointes de trafic » sur le thème de la mobilité, l'outil pédagogique interactif MobXpert a notamment été développé pour les gymnases et les écoles professionnelles du canton de Berne. Les jeunes peuvent ainsi enregistrer les trajets qu'ils ont effectués pendant une semaine et les évaluer en termes d'impact environnemental et de coûts. Les différents thèmes de la mobilité peuvent être abordés en classe au moyen des dossiers thématiques mis à disposition. Un guide didactique offre aux enseignantes et enseignants un soutien pour l'utilisation en classe. La question de la mobilité et la surcharge des transports publics aux heures de pointe étant toujours des sujets d'actualité, nous recommandons l'utilisation de MobXpert. Celui-ci peut être utilisé gratuitement, mais n'est disponible qu'en allemand.

Site Internet : MobXpert (uniquement en allemand)



Site Internet de la DTP : pointes de trafic



## Motion : Financement des gymnases semi-privés

Le 3 septembre 2021, la Commission de la formation (CFor) a déposé la motion « Financement des gymnases semi-privés NMS Bern, Campus Muristalden AG et Freies Gymnasium Bern » (motion 171-2021). La motion demande qu'à partir de 2025 au plus tard, les trois gymnases semi-privés ne reçoivent des contributions qu'aux conditions-cadres suivantes :

1. les élèves remplissent les conditions d'admission aux gymnases publics.
2. les contributions correspondent au maximum à 60 pour cent des coûts correspondants dans les écoles cantonales.
3. les contributions des parents ne doivent pas dépasser 40 pour cent des coûts correspondants des offres de formation cantonales.

Les points 1 et 3 de la motion ont été rejetés par le Conseil exécutif. Le point 2 a été accepté et classé en même temps, car cette condition est déjà remplie aujourd'hui. La justification du Conseil-exécutif se trouve dans la décision du Conseil-exécutif.

Arrêté du Conseil-exécutif du 3 novembre 2021



## Renato Kuonen sera le nouveau chef de la Section des écoles moyennes



Nous le savons depuis début décembre : Renato Kuonen sera le nouveau chef de la Section des écoles moyennes. Il reprend le poste de Mario Battaglia, qui partira à la retraite en été 2022.

Renato Kuonen est recteur adjoint du gymnase de Lerbermatt depuis 2013. Il a étudié les sciences économiques et le droit en branche secondaire à l'Université de Berne, où il a décroché un master. Titulaire d'un diplôme d'enseignement en école moyenne pour l'économie et le droit, il a suivi une formation de directeur d'école. En plus de ses fonctions de recteur adjoint, Renato Kuonen enseigne l'économie et le droit à un faible degré d'occupation. Il est en outre chargé de cours suppléant en didactique des branches économiques à l'Université de Fribourg et expert aux examens de maturité dans le canton de Berne. Enfin, il enseigne l'économie dans la filière d'études postgrade ES de gestion d'entreprise à l'école professionnelle gibb de Berne. Renato Kuonen a grandi dans un environnement bilingue (allemand et français). Grâce à sa vaste expérience professionnelle au degré secondaire II et au degré tertiaire ainsi qu'à son expérience en matière de conduite du personnel, il dispose d'un excellent bagage pour accomplir ses nouvelles fonctions. Renato Kuonen est marié, père de deux enfants et vit à Toffen.

*Source : Communiqué de presse - Nouvelles de l'administration du 6 décembre 2021*

Nouvelles de l'administration du 6 décembre 2021



## Dr Marianne Hazenkamp-von Arx devient la rectrice de l'ensemble du gymnase Neufeld



Dr Marianne Hazenkamp-von Arx sera la rectrice de l'ensemble du gymnase Neufeld à partir de l'été 2022. Elle succède à Rolf Maurer et dirige le collège de direction, composé de cinq responsables de départements.

Marianne Hazenkamp a obtenu sa maturité à l'ancienne école cantonale d'Aarau. Elle a ensuite étudié la chimie à l'université de Berne et a obtenu son doctorat à Berne et à Genève. Elle a obtenu le droit d'enseigner dans les écoles de maturité à la Haute école pédagogique de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse. En plus de son activité d'enseignante de chimie, elle apporte son expérience de travail en tant que chef de projet dans le domaine universitaire et gymnasial ainsi que dans la formation du personnel enseignant et dispose d'une expérience politique en tant que membre du Grand Conseil de Bâle-Ville.

## Dr André Lorenzetti reprend la direction générale du gymnase Kirchenfeld



Dr André Lorenzetti était jusqu'à présent membre du collège de direction du gymnase Kirchenfeld, composé de trois personnes. Compte tenu d'un départ à la retraite imminent, le modèle de direction de l'école a été revu. Désormais, l'école sera dirigée par Dr André Lorenzetti en tant que recteur, assisté de trois responsables de départements et de trois responsables domaines.

André Lorenzetti a obtenu sa maturité à l'école cantonale de Schaffhouse, puis a passé son brevet d'enseignement secondaire à Berne et étudié la musique au conservatoire. En musique, il dispose également d'une autorisation d'enseigner au gymnase et a également obtenu le titre de docteur. Il a enseigné en tant que maître du degré secondaire à Wichtrach, puis en tant que maître de gymnase au gymnase d'Interlaken, où il a également été vice-recteur. Depuis 2013, il est membre de la direction du gymnase Kirchenfeld et dirige le département de mathématiques

et de sciences naturelles.

## Changement d'adresse postale de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle

L'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle a résilié sa case postale pour début janvier 2022. L'adresse de la Section des écoles moyennes est donc la suivante :

Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle  
Section des écoles moyennes  
Kasernenstrasse 27  
3013 Berne

Nous vous remercions de bien vouloir modifier vos fichiers d'adresses.

## Publications dans le domaine des écoles moyennes

[Compétences disciplinaires de base... \(p. 43-44, Education 5.21\)](#)



[Evolution du gymnase \(p. 40-41, Education 4.21\)](#)



[Enseignement de l'informatique - Bienne... \(p. 42/43, Education 4.21\)](#)



[Compétences transversales ECG \(Einstein, décembre 2021\)](#)



[Le gymnase ne doit pas se disperser ! \(Scnat, octobre 2021\)](#)





### A savoir au sujet de la lettre d'information

La lettre d'information sur les écoles moyennes s'adresse en premier lieu aux enseignants et enseignantes des écoles moyennes, mais d'autres personnes intéressées peuvent aussi s'y abonner. Elle paraîtra trois à quatre fois par année et traitera de sujets en lien avec les écoles moyennes du canton de Berne.

**Les enseignants, enseignantes, directeurs et directrices d'école, associations de personnel et autres personnes qui le souhaitent peuvent soumettre des articles en vue de leur publication.**

Ils peuvent en outre s'abonner à la lettre d'information sous [www.be.ch/lettre-info-ecoles-moyennes](http://www.be.ch/lettre-info-ecoles-moyennes). Toutes les éditions seront regroupées dans des archives pour qu'elles puissent être consultées en tout temps.

## Avez-vous des questions ou des suggestions ?

Avez-vous des questions ou des suggestions ? Souhaitez-vous rédiger un article sur un sujet d'actualité pour la prochaine édition de la lettre d'information ? Alors, écrivez-nous ! Section des écoles moyennes : [ams.mba@be.ch](mailto:ams.mba@be.ch)

Direction de l'instruction publique et de la culture, Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle, Section des écoles moyennes

Kasernenstrasse 27

3013 Bern

Tél : +41 31 633 87 79

Courriel : [ams.mba@be.ch](mailto:ams.mba@be.ch)

Internet : [www.be.ch/ecoles-moyennes](http://www.be.ch/ecoles-moyennes)

Se désabonner



Modifier son profil / adresse électronique

